

Stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec – Transport et Distribution

Table des matières

1. Plan d'action 2035 et objectifs	5
Priorité 1 : Améliorer la qualité du service	5
Priorité 2 : Aider la clientèle à faire une meilleure consommation de l'énergie	5
Priorité 3 : Augmenter la production d'électricité	5
Priorité 4 : Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones	6
Priorité 5 : Devenir une organisation agile, innovante et transparente	6
2. Stratégies d'affaires transverses	7
2.1. Valorisation des bilans énergétiques	7
2.2. Développement du système énergétique	9
2.3. Gestion intégrée des actifs	11
3. Stratégies des activités de soutien	12
3.1. Technologies numériques	12
3.1.1. <i>Participer au déploiement du Plan d'action 2035</i>	12
3.1.2. <i>Assurer la pérennité des technologies</i>	13

1. Plan d'action 2035 et objectifs

1 Le Plan d'action 2035 propose des initiatives ambitieuses qui s'articulent autour de cinq
2 priorités. Ces dernières visent à répondre à deux défis, soit la transition énergétique ainsi que
3 les besoins des clients d'Hydro-Québec. Dans les prochaines sections, les cinq priorités sont
4 décrites sommairement.

Priorité 1 : Améliorer la qualité du service

5 Afin d'offrir à sa clientèle un service fiable et de grande qualité, ainsi que pour répondre aux
6 besoins grandissants liés à la transition énergétique, Hydro-Québec prévoit investir davantage
7 dans la fiabilité et la résilience de son réseau électrique.

8 Ces investissements permettront de faire face aux changements climatiques, au vieillissement
9 des actifs du réseau et à la sollicitation accrue de ce dernier. À cet effet, Hydro-Québec va
10 intensifier les travaux en maîtrise de la végétation, accélérer la maintenance et le
11 remplacement des actifs vieillissants.

12 De plus, par exemple, en améliorant ses communications lors de pannes majeures par la
13 bonification de l'application mobile et de l'outil Info-pannes, et en proposant des solutions de
14 dépannage qui pourront être déployées rapidement, Hydro-Québec répondra encore mieux
15 aux attentes de sa clientèle.

16 Finalement, le traitement des demandes d'alimentation en électricité sera accéléré grâce
17 notamment à l'ajustement de ses pratiques, à la simplification du processus de traitement des
18 demandes et à l'uniformisation des méthodes de travail. Le délai moyen de traitement sera
19 ainsi réduit et permettra de faire face à la hausse des demandes d'alimentation.

Priorité 2 : Aider la clientèle à faire une meilleure consommation de l'énergie

20 À l'ère de la transition énergétique, l'électricité devient une ressource encore plus précieuse
21 qu'il faut apprendre à mieux consommer. Hydro-Québec doit donc faire preuve d'innovation
22 pour encourager sa clientèle à faire les meilleurs choix en matière d'énergie. La bonification
23 des incitatifs visant à accélérer le déploiement d'équipements performants auprès de ses
24 clients permettront de dégager de 1 600 à 1 800 MW de puissance supplémentaire à l'horizon
25 2035, à laquelle s'ajoutera la puissance dégagée par l'élargissement des offres tarifaires. Afin
26 d'inciter ses clients à mieux consommer, et ainsi atteindre ses objectifs présentés dans le Plan
27 d'action 2035, Hydro-Québec expose dans le cadre du présent dossier les modifications à sa
28 structure tarifaire et à son offre de programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la
29 demande de puissance aux pièces HQD-2, Documents 2.1 et 2.2 respectivement.

Priorité 3 : Augmenter la production d'électricité

30 L'optimisation et la réduction de la consommation ne suffiront pas à combler l'ensemble des
31 besoins additionnels en électricité. Il faut donc déterminer et démarrer les meilleurs projets qui
32 permettront de produire davantage d'électricité pour soutenir les ambitions du Québec.

1 En complément des efforts en efficacité énergétique et en gestion des pointes, l'intégration de
2 nouveaux actifs au réseau d'Hydro-Québec sera nécessaire pour répondre à des besoins de
3 puissance additionnels entre 8 000 et 9 000 MW à l'horizon 2035. Le potentiel d'autres filières
4 énergétiques éprouvées ou en développement sera également exploré.

5 Le raccordement au réseau actuel de ces nouvelles installations de production et projets
6 requerra le déploiement d'infrastructures supplémentaires. La forte croissance de la
7 consommation impliquera également un rehaussement important de capacité des
8 infrastructures de transport et de distribution. Ainsi, des investissements importants dans ces
9 réseaux sont à prévoir.

10 Hydro-Québec travaille présentement à la mise en place d'une feuille de route qui lui permettra
11 d'atteindre ses objectifs pour répondre aux besoins énergétiques.

12 Le Plan d'action 2035, avec ses priorités 4 et 5 ci-après décrites, présente la stratégie
13 d'Hydro-Québec en ce qui a trait à la façon dont elle devra s'adapter afin de mener à bien ses
14 objectifs.

Priorité 4 : Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones

15 En collaboration avec le gouvernement du Québec (le « Gouvernement »), Hydro-Québec
16 souhaite poursuivre sa démarche de réconciliation économique avec les Premières Nations et
17 les Inuits. Cette dernière permet de créer des occasions pour les communautés autochtones
18 de prendre part aux nouveaux projets énergétiques et d'en faire des sources de prospérité
19 durable. Hydro-Québec établira des partenariats financiers avec elles et simplifiera leur accès
20 au financement. Ces participations pourraient faire l'objet d'un soutien financier
21 d'Hydro-Québec.

22 En travaillant avec ces communautés, Hydro-Québec favorise la croissance de la
23 représentation des Premières Nations et des Inuits dans ses activités.

Priorité 5 : Devenir une organisation agile, innovante et transparente

24 Afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle et de soutenir l'atteinte des objectifs de
25 décarbonation et de prospérité économique du Québec, Hydro-Québec doit transformer et
26 adapter ses façons de faire pour gagner en rapidité dans la réalisation de ses activités.

27 En tirant parti des expertises complémentaires aux siennes dans l'élaboration de sa feuille de
28 route de décarbonation et dans la réalisation de la transition énergétique, Hydro-Québec
29 s'assure de le faire de la façon la plus efficiente possible.

30 L'intégration d'innovations et de technologies développées localement ainsi que l'utilisation
31 d'une plateforme de partage d'idées novatrices ne sont que quelques exemples
32 d'investissements faits pour y arriver.

33 Un levier supplémentaire pour y parvenir est d'investir dans ses employés afin de stimuler
34 l'innovation et accroître sa capacité à répondre aux besoins évolutifs de sa clientèle. À cette

1 fin, Hydro-Québec financera notamment le développement et déploiement d'un programme de
2 perfectionnement favorisant l'agilité de ses cadres.

3 En conclusion, afin d'atteindre ses objectifs, Hydro-Québec devra faire preuve d'innovation en
4 collaborant efficacement avec les différents paliers de gouvernement et ses pairs (les
5 spécialistes du secteur énergétique et les acteurs des milieux des affaires, syndical, de
6 l'environnement et de la construction et les différents fournisseurs). Elle devra également
7 simplifier ses processus, accélérer la cadence d'élaboration des projets en travaillant de
8 manière efficiente et trouver des solutions innovantes en réponse à des enjeux réels, comme
9 la rareté de la main-d'œuvre qualifiée et les difficultés d'approvisionnement en pièces et en
10 matériaux.

2. Stratégies d'affaires transverses

11 Les cinq priorités énoncées précédemment se traduisent en cibles stratégiques pour
12 l'entreprise. Depuis l'évolution vers « Une Hydro », certains processus, maintenant
13 transverses, permettent d'établir des scénarios de croissance de la charge et de moyens de
14 production afférents pour l'ensemble de l'entreprise. Ces processus permettent la valorisation
15 des bilans énergétiques et de fixer les grandes lignes et perspectives sous-jacentes au
16 développement du système énergétique d'une part et à une stratégie de gestion intégrée de
17 l'actif d'autre part et ainsi profiter de synergies et de gains d'efficience.

18 La prochaine section fait état des nouvelles stratégies transverses en lien avec les priorités 1
19 et 3 alors que les stratégies spécifiques au Transporteur ou au Distributeur sont présentées
20 dans les pièces HQT-2, Document 1 et HQD-2, Document 1 respectivement. Comme indiqué
21 ci-haut, les stratégies spécifiques en distribution en lien avec la priorité 2 seront traitées, quant
22 à elles, dans les pièces HQD-2, Documents 2.1 et 2.2.

2.1. Valorisation des bilans énergétiques

23 Comme mentionné précédemment, l'objectif du Plan d'action 2035 est de décarboner les
24 activités du Québec tout en créant de la richesse collective. Les moyens pour y parvenir
25 incluent notamment une importante croissance de la production d'électricité à partir de sources
26 renouvelables, telles que la production hydroélectrique et éolienne.

27 HQTD, parties intégrantes du système énergétique d'Hydro-Québec, sont mis à contribution
28 pour l'atteinte des objectifs et priorités du Plan d'action 2035. La stratégie de valorisation des
29 bilans énergétiques pour la mise en œuvre de ce plan tient compte des éléments suivants :

- 30 • **Transversalité de l'analyse des besoins** : les activités de Distribution et de Transport
31 s'inscrivent à l'intérieur des activités d'Hydro-Québec, qui incluent également la
32 production de l'électricité. De plus, Hydro-Québec s'inscrit elle-même dans un
33 écosystème énergétique complexe, qui englobe également des partenaires du secteur
34 de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de
35 la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord.

- 1 • **Développement intégré long terme du système énergétique** : le Plan d'action 2035
2 pose les bases pour le développement et la décarbonation des activités du Québec.
3 Avec cette prémisse, HQTd doivent veiller à élaborer des solutions techniques qui
4 supporteront les cibles énergétiques à terme. Le dimensionnement des futurs actifs
5 sera influencé par la vue à long terme du système énergétique pour assurer la transition
6 énergétique.
- 7 • **Interventions par opportunités** : le fort besoin de croissance du système énergétique
8 d'Hydro-Québec créera de nouvelles et nombreuses opportunités de réaliser des
9 interventions sur les actifs actuels de transport et de distribution, qui viseront plusieurs
10 objectifs simultanément, comme répondre à la croissance et assurer la fiabilité (projets
11 structurants). Par exemple, le remplacement de transformateurs de puissance en fin
12 de vie (pérennité) par des transformateurs de plus grande capacité (croissance) serait
13 une intervention optimale puisque la même intervention vise deux objectifs.
- 14 • **Prioriser le travail à réaliser afin d'optimiser les ressources disponibles** : les
15 ressources financières, humaines, énergétiques et matérielles étant limitées, HQTd
16 doivent s'assurer d'en optimiser leur utilisation en priorisant les activités à accomplir.

17 Ainsi, parmi les prochaines étapes, le Transporteur vise à :

- 18 • **Définir le réseau de transport-cible** : d'importants projets et projets structurants
19 seront requis pour accueillir et transporter la nouvelle production, l'acheminer jusqu'aux
20 points de consommation et donner la fiabilité nécessaire à ce service. Ces projets
21 structurants seront dimensionnés en fonction des besoins long terme induits par le
22 développement et la décarbonation du Québec. Le Transporteur fera la démonstration
23 qu'à long terme, le développement de projets structurants est avantageux pour
24 répondre aux besoins énergétiques, par rapport, par exemple, à une approche « à la
25 pièce ».
- 26 • **Coordonner de façon intégrée le développement de son réseau avec les**
27 **différentes sources de production et la croissance de la charge locale** : une part
28 importante des investissements projetés concerne l'addition de sources de production
29 dans le système énergétique d'Hydro-Québec. Le Transporteur présente donc au
30 meilleur de ses connaissances les niveaux d'investissements requis pour intégrer la
31 production et l'augmentation de la charge locale à la hauteur du Plan d'action 2035,
32 bien qu'il soit prématuré de rattacher ces investissements à des interventions
33 concrètes.
- 34 • **Intervenir sur les actifs existants** en transport en continuité des stratégies de
35 pérennité et de maintenance adaptée, comme présentées à la Régie.

36 De son côté, le Distributeur vise à :

- 37 • **Établir un plan pour améliorer la qualité de service** (plan de fiabilité et de résilience).
- 38 • **Mettre en place les moyens soutenant la transition énergétique et l'atteinte des**
39 **cibles de décarbonation**, notamment en facilitant le déploiement de programmes

1 d'efficacité énergétique, de production distribuée et solaire, et en déployant des
2 architectures cibles alliant les besoins de croissance, de pérennité, et de fiabilité (par
3 exemple : conversion du réseau 12 kV de Montréal à 25 kV).

4 Enfin, les orientations énergétiques et les investissements qui y sont associés (valorisation
5 des stratégies d'affaires) pour assurer la réponse du système énergétique aux besoins futurs
6 sont des intrants importants pour les équipes de conception qui réalisent des plans d'évolution
7 (projets et projets structurants) et celles de gestion des actifs qui planifient des interventions à
8 réaliser sur le système actuel en lien avec les besoins identifiés.

2.2. Développement du système énergétique

9 La croissance de la charge attendue ainsi que les ajouts de moyens de production pour la
10 soutenir induiront des modifications structurelles profondes du système énergétique. Il
11 convient donc d'imaginer une architecture robuste et résiliente qui permettra au système
12 énergétique d'opérer sa transition. À travers cette architecture, il faudra réussir d'une part à
13 maximiser les services offerts par chacun des équipements déployés et d'autre part à prioriser
14 leur déploiement en fonction des besoins attendus.

15 Comme prescrit par la stratégie de valorisation des bilans énergétiques, la mise en place de
16 projets structurants est requise pour soutenir stratégiquement et structurellement la transition
17 énergétique au Québec. Par opposition, une approche incrémentale, avec des cibles
18 traditionnellement à plus court terme, se révèle moins efficace et nécessiterait *a priori*
19 davantage de coûts et d'efforts pour offrir à terme des services comparables. Ainsi, en termes
20 d'architecture du système énergétique, un projet structurant se conçoit comme un ensemble
21 d'ajouts au réseau permettant de positionner le système énergétique de manière stratégique
22 et durable. Il permet de résoudre aussi bien des problématiques structurelles que des enjeux
23 de capacité d'accueil de production ou de charge, et ce, dans une perspective long terme.

24 La structuration du système énergétique commence par l'établissement d'une vision long
25 terme de son évolution. Les plans d'évolution qui en découlent décrivent comment le système
26 doit être développé pour satisfaire les besoins en alimentation des clients en termes de volume
27 et de qualité de service. Ils permettent également d'explorer certaines optionalités comme une
28 croissance de la charge plus ou moins forte, l'intégration de ressources de production ou
29 encore un rôle actif de la clientèle. À ce stade, il est crucial de considérer l'ensemble des
30 besoins à couvrir en termes de fiabilité afin d'être en mesure de saisir les opportunités
31 permettant d'assurer une disponibilité adéquate du service, mais également de positionner le
32 système favorablement par rapport à des risques latents ou émergents (résilience des clients,
33 changements climatiques, cybersécurité, etc.).

34 De ces analyses ressortent deux grands extrants : tout d'abord, l'identification des nouveaux
35 équipements structurants qui sont requis dans l'ensemble des scénarios analysés et ensuite
36 la liste des équipements existants qu'il est requis de maintenir en bon état dans l'ensemble
37 des scénarios analysés.

1 La construction des plans d'évolution se décline à haut niveau en trois grandes strates : le
2 réseau de transport principal, le réseau de transport régional et le réseau de distribution. Ces
3 trois strates, bien que reliées et interdépendantes, possèdent des caractéristiques propres qui
4 les différencient.

5 Ainsi, le réseau de transport principal, dont la fonction est d'acheminer de larges quantités
6 d'énergie depuis les zones de production vers les centres de charge, est principalement
7 influencé d'abord par la localisation des nouveaux moyens de production et leur nature et
8 ensuite par la localisation des nouvelles charges. Les durées de construction des ouvrages à
9 raccorder et des équipements à déployer requièrent l'établissement d'un réseau cible sur un
10 horizon de 20 ans afin d'avoir la perspective nécessaire pour établir une vue stratégique
11 suffisamment robuste.

12 Le réseau de transport régional, quant à lui, est principalement dimensionné par la localisation
13 des charges résidentielles ou industrielles. Dans une seconde mesure, l'intégration des
14 ressources énergétiques telles que l'éolien industriel doit être considérée afin notamment
15 d'établir des cibles d'intégration potentielles. Dans une troisième mesure, le rôle actif des
16 clients peut influencer certains développements en offrant une opportunité de lissage des
17 investissements. La sensibilité des plans d'évolution à la croissance de la charge et donc à la
18 vitesse de décarbonation des régions est sans doute l'élément le plus critique dans
19 l'établissement d'une architecture cible. L'horizon cible est de 15 à 20 ans.

20 Dans les deux premières strates, l'établissement d'une architecture cible permet d'identifier
21 les modifications au réseau ayant des objectifs multiples (pérennité, croissance, fiabilité) et
22 également d'identifier les équipements qui seront purement assujettis à une stratégie de
23 maintien des actifs.

24 Pour le réseau de distribution, les plans d'évolution reflèteront dans un premier temps
25 l'architecture cible à atteindre afin de répondre à la croissance résidentielle et industrielle. Les
26 éléments sous-jacents sont donc très similaires au réseau régional. Cependant, l'influence des
27 clients actifs, ou encore, la pénétration de ressources énergétiques décentralisées sont des
28 facteurs qui deviendront fortement prépondérants dans un avenir rapproché. Dans un second
29 temps, il faut considérer la nécessité d'augmenter la fiabilité tel que décrit dans le Plan d'action
30 2035. Dans cette perspective, il sera bientôt nécessaire de traiter conjointement et
31 simultanément l'ensemble de ces problématiques plutôt qu'en séquence. Ce changement de
32 façon de faire est en analyse et requiert de fortes assises méthodologiques encore à établir.

33 En sus de grands facteurs décrits précédemment, la prise en compte de l'effet des
34 changements climatiques induit nécessairement des ajouts et modifications au système
35 énergétique qui sont reflétés soit dans la conception des nouveaux équipements, soit par des
36 renforcements additionnels inclus dans les plans d'évolution. Concrètement, dans ce dossier
37 tarifaire, le Transporteur reflète dans le tableau des investissements sur 10 ans des montants
38 qui accompagnent la forte croissance attendue de la charge¹. Ces montants ont été établis en
39 considérant à la fois des projets connus et identifiés mais également des perspectives

¹ HQT-2, Document 1, Annexe A.

1 d'investissements inéluctables sans pour autant que des projets concrets aient été identifiés.
2 À terme, lorsque l'ensemble des plans d'évolution auront été établis, ces flux seront bâtis en
3 s'appuyant sur le programme d'équipements dérivé de ces plans d'évolution.

4 Pour le Distributeur, cette approche a encore peu d'impact sur les flux d'investissement
5 présentés. En revanche, comme il le sera expliqué au point suivant, la volonté de rehausser
6 la fiabilité du réseau de distribution a quant à elle un impact beaucoup plus prépondérant.

7 Une fois les plans d'évolution établis et les architectures cibles définies, il est possible
8 d'identifier les composantes de réseau pour lesquelles une stratégie de gestion des actifs doit
9 être appliquée.

2.3. Gestion intégrée des actifs

10 Dans le contexte de la transition énergétique et dans une perspective de croissance, telle que
11 décrite à la section 2.2, Hydro-Québec saisit les opportunités et adapte l'évolution de sa
12 gestion des actifs en posant le meilleur geste au moment opportun afin d'optimiser le
13 rendement des interventions tout en valorisant les opportunités à travers la vision et la gestion
14 intégrées des actifs du système énergétique.

15 L'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes au Québec, combinée au
16 vieillissement des actifs du parc existant, ont entraîné une dégradation de la qualité de service.
17 Dans son Plan d'action 2035, à la priorité 1, Hydro-Québec s'est donné l'ambition de renverser
18 cette tendance.

19 Ainsi, une stratégie de gestion des actifs intégrée à Hydro-Québec a été établie afin d'adapter
20 les interventions de maintenance et de remplacement des actifs en fonction du risque, du
21 niveau de performance attendue, des besoins de croissance et du contexte d'affaires. Un des
22 objectifs de cette stratégie est de répondre à la demande de la clientèle en préservant la
23 fiabilité et la pérennité des infrastructures vieillissantes, tout en s'assurant qu'Hydro-Québec
24 puisse exercer pleinement son rôle dans la décarbonation du Québec.

25 La stratégie vise à faire les meilleurs choix entre les interventions de maintenance et de
26 remplacement (assurer la pérennité des actifs), tout en prenant en compte les interventions en
27 lien avec les projets structurants intégrant à la fois les besoins de croissance et de pérennité
28 (maximiser les retombées des investissements).

29 Pour réaliser ce plan ambitieux, Hydro-Québec augmentera de façon importante les sommes
30 investies pour accroître la robustesse de son réseau électrique, moderniser celui-ci et
31 remplacer des équipements. Ainsi, les investissements visant à assurer la pérennité et la
32 fiabilité du réseau électrique totaliseront en moyenne de 4 à 5 G\$ par année en tenant compte
33 des effets prévus des changements climatiques, ce qui représentera le double des
34 investissements en pérennisation des trois dernières années. Hydro-Québec solidifiera ainsi
35 la fondation qui lui permettra de mieux accueillir la croissance.

36 Pour le réseau de transport, la stratégie de gestion des actifs permettra la réalisation des
37 interventions requises assurant la fiabilité dans une optique de contrôle du risque. La

1 construction des plans d'évolution et la pérennité des actifs sont vues dans une perspective
2 d'ensemble assurant à la fois une réponse aux besoins énergétiques et à la fiabilité du réseau.
3 Pour le réseau de distribution, un plan de fiabilité et de résilience (le « Plan de fiabilité ») a été
4 développé afin de stabiliser, dans un premier temps, la dégradation de la qualité de service
5 puis, dans un second temps, l'améliorer. Concrètement, le Plan de fiabilité permettra, dans un
6 horizon de 7 à 10 ans, de réduire le nombre de pannes de 35 % et d'améliorer de manière
7 significative la qualité de service. Une description plus détaillée de ce Plan de fiabilité se
8 retrouve à la pièce HQD-2, Document 1.

3. Stratégies des activités de soutien

9 Parmi les activités de soutien, certaines seront particulièrement sollicitées pour la réalisation
10 du Plan d'action 2035. En effet, l'activité de soutien Technologies numériques (TN) jouera un
11 rôle clé dans la transition du secteur de l'énergie en permettant à l'entreprise d'accélérer
12 l'innovation et son évolution numérique nécessaires pour mettre en œuvre les initiatives
13 décrites à la section 1 de la présente pièce.

3.1. Technologies numériques

14 Concrètement, l'activité TN conçoit, exploite et fait évoluer les réseaux, les systèmes, les
15 applications et les infrastructures numériques d'Hydro-Québec. Elle est également
16 responsable d'assurer la cybersécurité de l'entreprise, ainsi que la fiabilité et l'évolution de son
17 réseau de télécommunications, l'un des plus vastes du secteur nord-américain de l'électricité.

18 Elle établit la stratégie numérique d'entreprise visant à permettre au client une gestion
19 intelligente de sa consommation, à rendre son réseau connecté et intelligent ainsi qu'à
20 augmenter la performance de l'organisation au moyen de l'intelligence artificielle.

21 L'activité TN soutient directement quatre des cinq priorités du Plan d'action 2035, au moyen
22 de divers projets technologiques, par les initiatives suivantes :

3.1.1. Participer au déploiement du Plan d'action 2035

23 Pour la **priorité 1**, l'activité TN contribue à mettre en place l'infrastructure permettant des
24 communications proactives et personnalisées, notamment lors d'interruptions de service. Elle
25 met en place des solutions pour une reprise après-panne améliorée limitant les pannes
26 subséquentes et des applications notamment en gestion de la végétation pour améliorer la
27 fiabilité du réseau.

28 Afin d'aider la clientèle à faire une meilleure consommation de l'énergie (**priorité 2**), l'activité
29 TN s'assure de mettre en place les outils technologiques pour supporter l'offre tarifaire, l'offre
30 de diagnostic et de conseils écoénergétiques (« coach énergétique »), le déploiement accru
31 des appareils connectés pour la gestion de la pointe hivernale et pour une utilisation optimale
32 des données des compteurs.

33 Pour soutenir la croissance de la demande anticipée et augmenter la production d'électricité
34 (**priorité 3**), l'activité TN prévoit des investissements importants pour maximiser la disponibilité

1 et la qualité de la donnée ainsi que la fourniture d'outils de prédictivité qui permettront aux
2 équipes responsables de la production d'électricité d'améliorer l'utilisation des équipements
3 et, ainsi de maximiser l'utilisation de la puissance installée. De plus, les objectifs
4 d'augmentation de la puissance et les projets de construction d'installations et d'infrastructure
5 de transport entraîneront également des projets d'accroissement du réseau de
6 télécommunications.

7 Enfin, l'activité TN contribuera à rendre l'organisation agile, innovante et transparente
8 (**priorité 5**), notamment en permettant l'utilisation des données de l'organisation en libre-
9 service et en déployant des solutions d'intelligence artificielle visant à alléger les tâches
10 administratives, en recourant à la réalité virtuelle et augmentée pour offrir de la formation, de
11 l'assistance et du dépannage aux employés, et en poursuivant l'évolution numérique des
12 postes électriques permettant la mise en place de nouvelles générations d'automatismes à
13 l'aide de la convergence du réseau et des automatismes.

3.1.2. Assurer la pérennité des technologies

14 En plus de contribuer activement aux projets du Plan d'action 2035, l'activité TN doit s'assurer
15 que la fondation numérique est solide pour tirer le plein potentiel des technologies émergentes.
16 Afin d'y parvenir, l'activité TN entreprend des initiatives majeures de transformation numérique
17 permettant l'intégration de l'intelligence artificielle dans les activités de l'entreprise ainsi qu'une
18 modernisation de son infrastructure patrimoniale le tout combinée à une revue en profondeur
19 du parc applicatif. Ainsi, plusieurs projets d'envergure sont en cours afin d'assurer la pérennité
20 des opérations, comme le Programme de modernisation de SAP, le remplacement des
21 systèmes de conduite des réseaux ainsi que le Programme de modernisation de la Radio
22 Mobile.